



HAL
open science

Langues parlées, langues écrites en Basse-Bretagne, 1946-1990

Fañch Broudic

► **To cite this version:**

Fañch Broudic. Langues parlées, langues écrites en Basse-Bretagne, 1946-1990. La Bretagne Linguistique, 1996, 10, pp.69 - 79. 10.4000/lbl.6009 . hal-04596102

HAL Id: hal-04596102

<https://hal.univ-brest.fr/hal-04596102>

Submitted on 31 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Langues parlées, langues écrites en Basse-Bretagne, 1946-1990

Spoken languages, written languages in Lower Brittany (1946-1990)

Fañch Broudic



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/6009>

ISSN : 2727-9383

Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 1996

Pagination : 69-79

ISSN : 1270-2412

Référence électronique

Fañch Broudic, « Langues parlées, langues écrites en Basse-Bretagne, 1946-1990 », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 10 | 1996, mis en ligne le 03 janvier 2022, consulté le 15 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/6009> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.6009>

Ce document a été généré automatiquement le 15 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Langues parlées, langues écrites en Basse-Bretagne, 1946-1990

Spoken languages, written languages in Lower Brittany (1946-1990)

Fañch Broudic

NOTE DE L'AUTEUR

Cette communication était accompagnée de la projection d'une vidéo, présentant le témoignage de différentes personnes sur leur rapport à la langue bretonne. Cette vidéo est elle-même extraite d'une enquête effectuée en 1984 pour le compte du journal en langue bretonne de France 3 Bretagne, « an taol lagad ». (Avec l'aimable autorisation de M. le Directeur de France 3 Ouest).

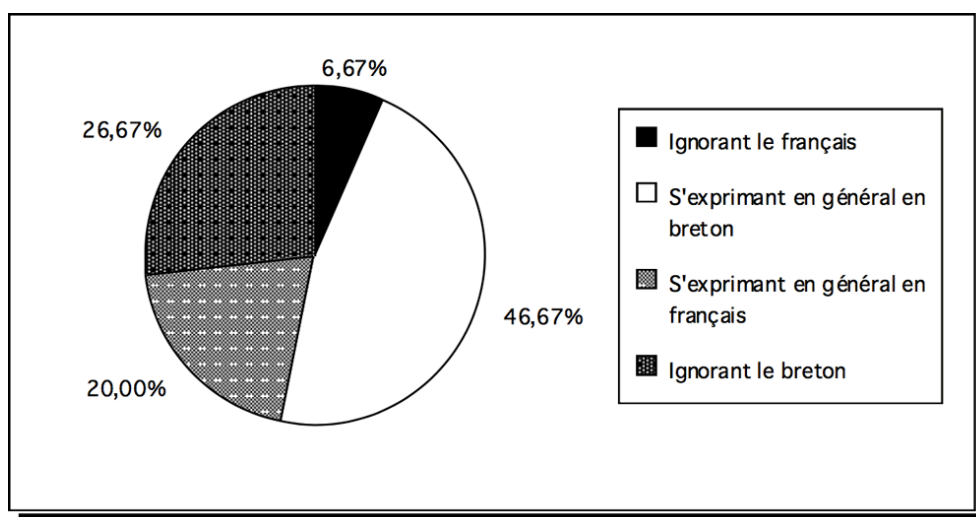
- 1 La Bretagne n'est pas représentée en tant que telle sur la carte des langues de l'Europe Occidentale et Méridionale publiée dans un ouvrage récent : seule la Basse-Bretagne l'est, sous forme d'une zone hachurée signifiant qu'elle est une aire de coexistence de deux langues, en l'occurrence le français et le breton¹. La Basse-Bretagne pourtant est/était habituellement représentée comme étant la dernière région d'Europe continentale à perpétuer l'usage d'une langue celtique, séparée du monde roman ou francophone par une frontière linguistique. Il est exact que c'est en Basse-Bretagne que se parle le breton. Mais la présence du français y est très ancienne. Depuis plus de deux siècles, la pratique du breton doit donc s'y évaluer, même si ce n'est parfois que de manière implicite, en rapport avec celle du français².
- 2 Or, la question de la langue bretonne est mal connue des chercheurs. Comme en France on ne pose pas de questions sur les usages linguistiques dans le cadre des recensements, il est communément admis que l'on ne peut disposer de données précises et actualisées sur le nombre des locuteurs, ni pour le passé ni pour le présent. Au colloque de Strasbourg sur « le plurilinguisme européen », le breton a bien été présenté comme l'une des neuf langues régionales d'Europe qui ne dispose d'aucune aire légalement définie d'implantation et qui ne bénéficie même pas du statut de langue

territoriale. Mais les indications fournies sur le nombre des locuteurs sont beaucoup moins précises, puisque le chiffre de 900 000 est cité avec un point d'interrogation³. Or ce chiffre, s'il était proche de la réalité aux lendemains de la dernière guerre, est désormais largement surestimé. Il s'impose donc de faire en quelque sorte de la sociolinguistique historique.

- 3 En 1952, l'érudit Francis Gourvil publie un « Que sais-je ? » sur la langue et la littérature bretonnes⁴. Il y répartit la population de la Basse-Bretagne en quatre groupes en fonction de leur compétence et de leurs usages linguistiques (graphique 1) :

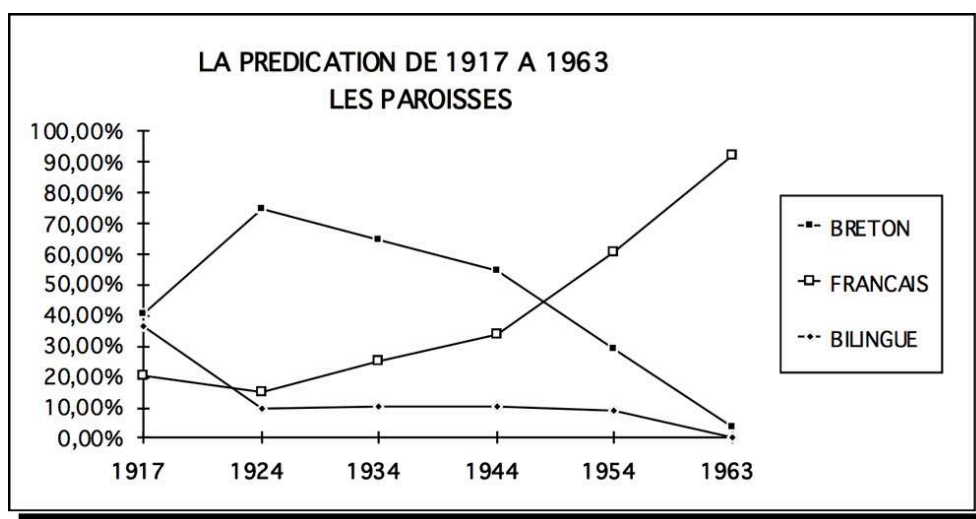
- les monolingues bretonnants, ignorant le français : 100 000 personnes, soit 7 % environ.
- ceux qui, tout en étant bilingues, s'expriment en général en breton : 700 000 personnes, soit 47 % de la population.
- ceux qui tout en sachant le breton s'expriment de préférence en français : 300 000 personnes, soit 20 %.
- enfin les monolingues francophones, ignorant le breton : 400 000 personnes, soit 27 %.

Graphique 1. Répartition sociolinguistique de la population de la Basse-Bretagne, en 1952, d'après Gourvil.



- 4 Sur une population totale de 1,5 million d'habitants, 1 100 000 sont donc à même, à cette date, de s'exprimer en breton. Mais un quart des bretonnants a opté pour l'expression habituelle en français.
- 5 C'est que les pratiques langagières se transforment rapidement à ce moment. Nous pouvons prendre comme point de repère la langue de la prédication dans les paroisses de l'Évêché de Vannes de 1917 à 1963 (graphique 2). Jusqu'en 1944, la prédication de langue bretonne n'est certes pas stable, du moins n'est-elle que légèrement déclinante. À la fin de la guerre, la courbe chute brutalement, et toute prédication habituelle en breton a cessé au début des années 1960.

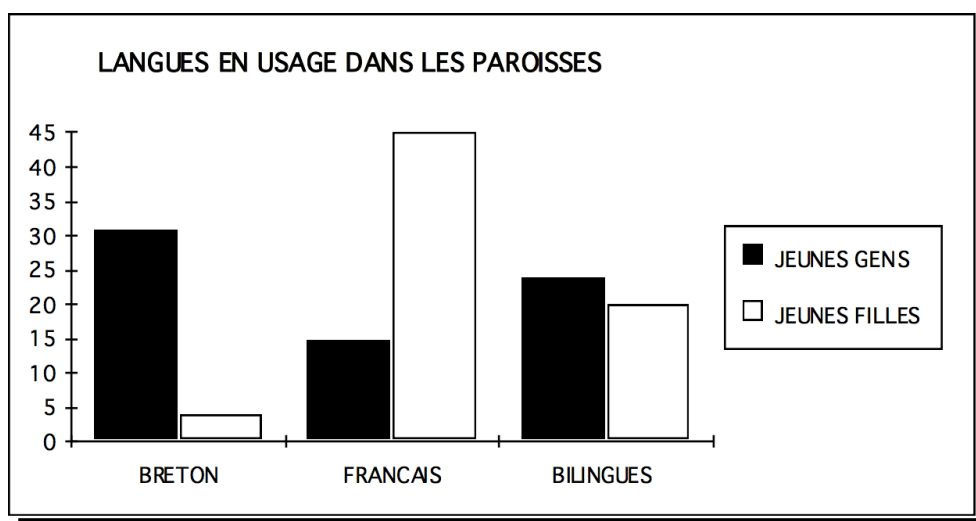
Graphique 2. La langue de la prédication dans les paroisses de l'Évêché de Vannes : évolution de 1917 à 1964.



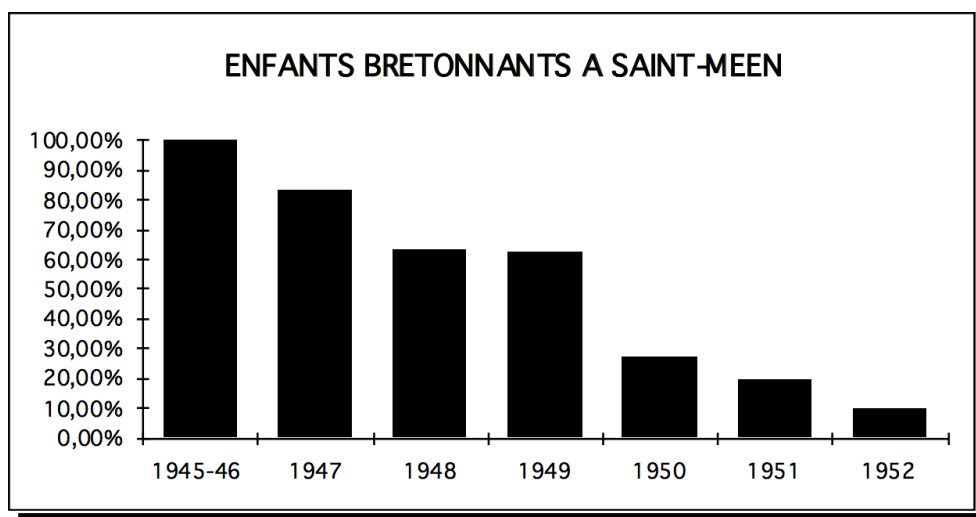
- 6 Précisément, en 1946 – il n'était pas encore vraiment question de sociolinguistique – un professeur du Grand Séminaire de Quimper, le chanoine Nédélec, présentant les évolutions en cours, demande à 126 de ses séminaristes d'effectuer une enquête dans leur commune d'origine, non seulement sur la langue de la prédication et du catéchisme, mais également sur celle de la conversation, celle de l'enfance et de la jeunesse, celle des relations professionnelles, etc. La situation de la langue bretonne apparaît alors contrastée en Finistère :

- le breton est bien la langue usuelle, tout du moins en zone rurale. Mais les villes ne lui accordent plus droit de cité, et dans les communes rurales elles-mêmes, les centres-bourgs sont en train de passer au français.
- en zone rurale pourtant, si les monolingues bretonnants sont réduits à moins de 3 % de la population (soit un pourcentage inférieur à l'estimation de Gourvil évoquée précédemment), ceux qui font un usage constant du français sont à peine plus de 5 %.
- les jeunes continuent en général de s'exprimer en breton, mais des différences apparaissent selon le sexe⁵. Les jeunes gens s'expriment en breton ou en breton / français (selon qu'ils sont de la campagne ou du bourg) dans les 3/4 des communes alors que les jeunes filles préfèrent le français dans les 2/3 des communes (graphique 3). En ce qui concerne les mouvements de jeunesse (JAC, JOC, JMC)⁶, l'évolution est encore plus rapide : l'usage de la langue française s'est déjà imposé dans les 2/3 des paroisses enquêtées ; 28 % utilisent les deux langues et moins de 5 % le breton seul. À noter que JOC et JMC ne s'expriment qu'en français.
- les parents décident à ce moment d'élever leurs enfants en français, mais ceux-ci, dans un premier temps, apprennent le breton au contact des bretonnants. Ces données sont confirmées par les observations de Louis Elégoet sur la commune léonarde de Saint-Méen⁷ : en l'espace de 7 ans, de 1945 à 1952, le pourcentage des enfants pour lesquels le breton est langue maternelle tombe de 100 % à 10 % (graphique 4).

Graphique 3. Enquête des séminaristes en 1946. Langues en usage dans les paroisses parmi les jeunes gens et les jeunes filles : tendances principales.



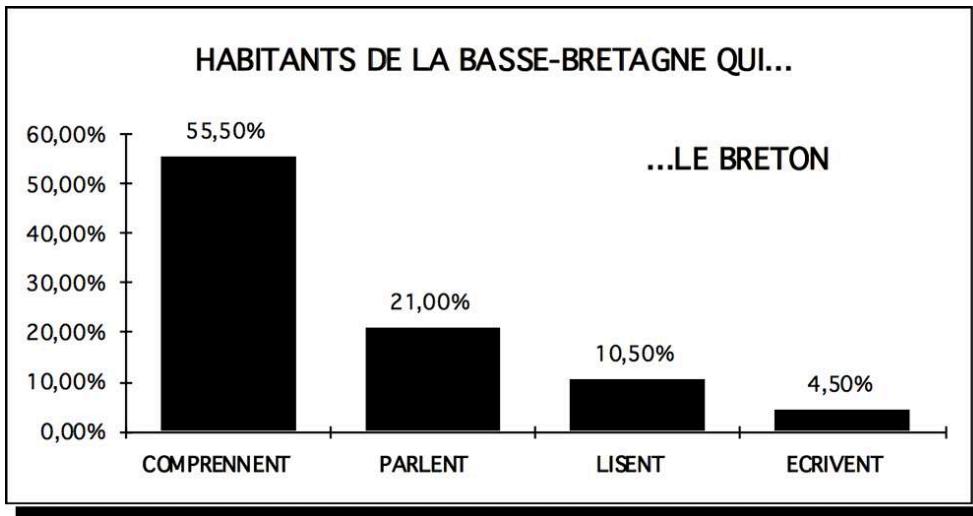
Graphique 4. Les enfants dont le breton est la langue maternelle, à Saint-Méen, entre 1945 et 1952, selon L. Elégoet.



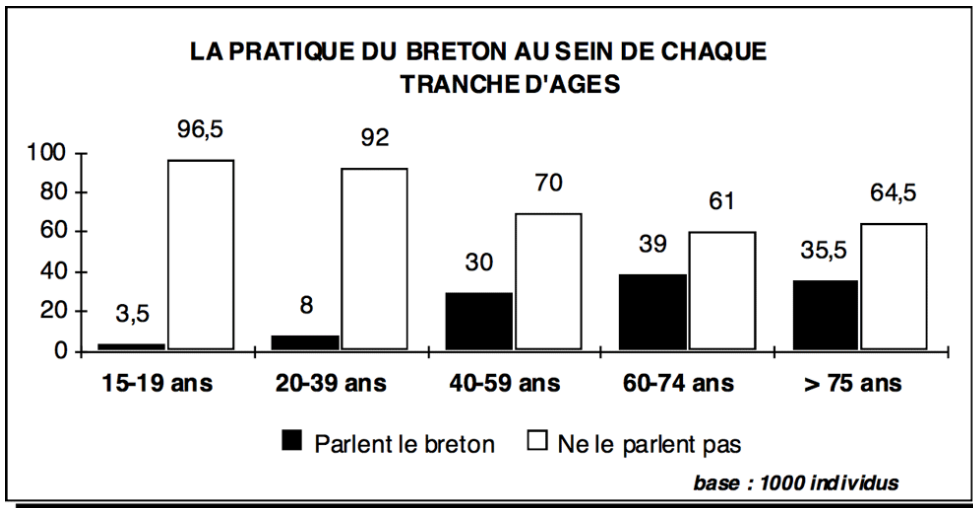
7 En 1990, 44 ans plus tard, nous avons fait réaliser un sondage par l'institut TMO-Ouest de Rennes auprès d'un échantillon représentatif d'un millier de personnes âgées de 15 ans et plus et résidant en Basse-Bretagne. Ce sondage révèle que :

- 55 % des personnes interrogées comprennent le breton et 21 % le parlent (graphique 5). Ces 21 % de locuteurs représentent 250 000 personnes. Mais parmi eux, 74 % le parlent moins souvent que le français.
- la population bretonnante est plutôt âgée : les jeunes de 15-19 ans ne parlent pratiquement pas le breton, alors que les plus de 40 ans le font à 30 % et plus (graphique 6).
- c'est la langue des agriculteurs et des retraités : 42 % des agriculteurs et 38 % des retraités la parlent, mais seulement 5 % des professions libérales et cadres supérieurs (graphique 7).
- le breton est la langue de la proximité : 37 % le parlent en famille, 15 % pendant leurs loisirs, 7 % au travail. Mais il est exclu des lieux symboliques du pouvoir et de la consommation : 95 % ne le parlent jamais dans les supermarchés, à la mairie ou à la banque (graphique 8).

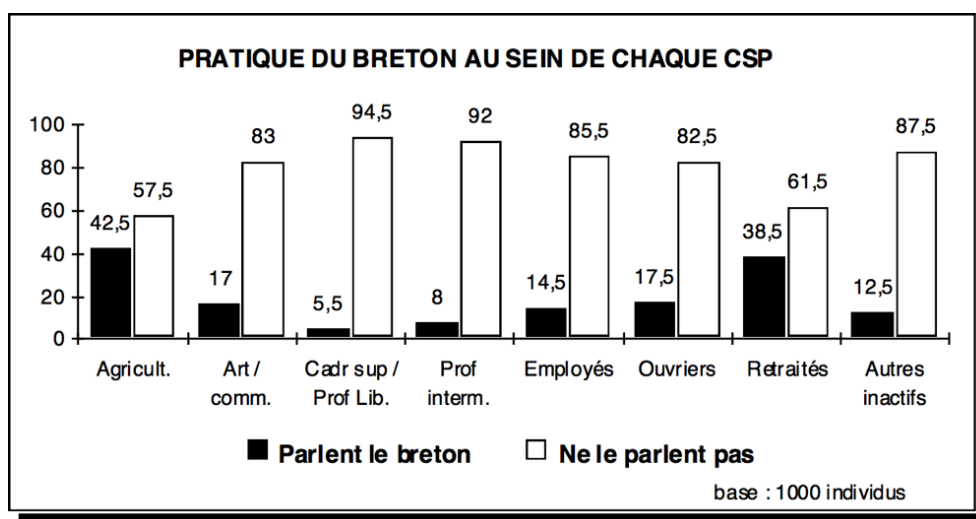
Graphique 5. Sondage TMO-Ouest de 1990. Les différentes fonctions de base de la langue.



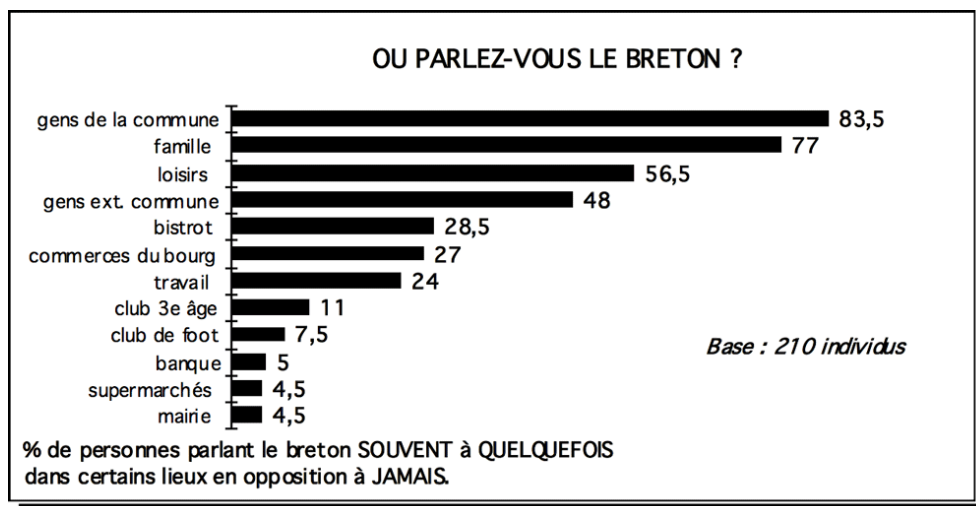
Graphique 6. Sondage TMO-Ouest de 1990. La pratique du breton selon les tranches d'âges.



Graphique 7. Sondage TMO-Ouest de 1990. La pratique du breton selon les catégories socio-professionnelles.



Graphique 8. Sondage TMO-Ouest de 1990. La pratique du breton suivant les lieux.

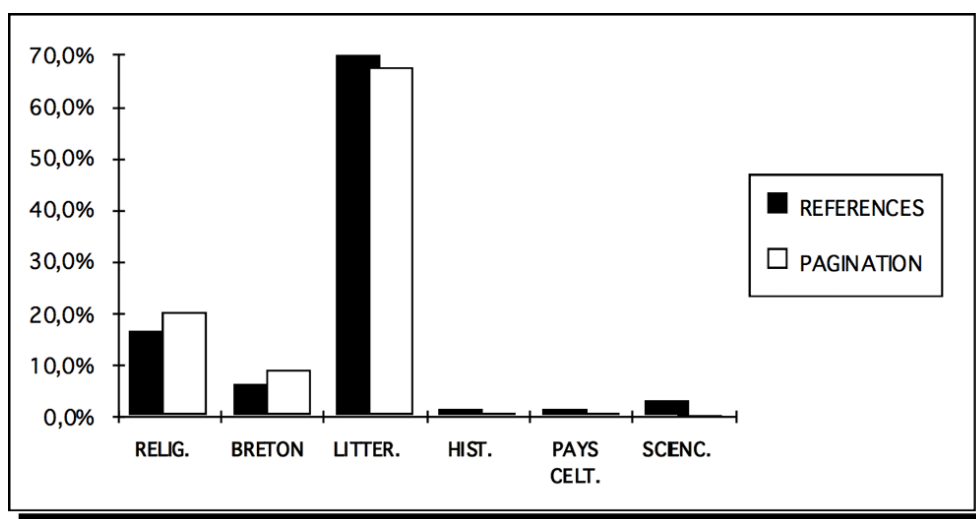


- 8 En un demi-siècle, la pratique de la langue bretonne s'est donc radicalement transformée. En 1950, il y avait, sur la base des estimations de F. Gourvil corroborées par l'enquête des séminaristes, 1 100 000 personnes à même de s'exprimer en breton. En 1990, il n'y en a plus que 250 000 : le nombre de bretonnants a baissé de 80 %, soit une diminution de 2 % par an. Alors que le breton était encore, aux lendemains de la dernière guerre, le moyen de communication habituel de la majorité de la population, il n'est plus aujourd'hui que le moyen d'expression occasionnel d'une fraction réduite de cette même population.
- 9 Les comportements à l'égard de la langue écrite se transforment parallèlement :
- en 1946, selon l'enquête des séminaristes de Quimper, la lecture en breton est toujours une réalité. Mais elle est perçue comme étant désormais le fait des tranches d'âges les plus élevées et comme ne concernant plus d'autre part que la littérature d'origine religieuse⁸. La lecture en français s'est généralisée, et les séminaristes observent que « leurs lectures sont françaises – d'ailleurs où iraient-ils (ces bretonnants) chercher une littérature bretonne embrassant d'une façon compréhensible, les diverses préoccupations de leur vie tout

entière ? ». Ou encore – propos particulièrement significatif – que « les jeunes (jusqu'à 30 ans ou un peu plus) préfèrent lire en français même s'ils sont très gênés pour tenir une conversation en français, et c'est le cas de la grande majorité ».

- en 1990, selon le sondage de TMO-Ouest, 10 % des personnes interrogées déclarent qu'elles lisent le breton, et 4,5 % qu'elles l'écrivent (graphique 5). Cela veut dire que la moitié des bretonnants actuels (soit 125 000 personnes) affirme pouvoir lire le breton, et qu'un quart peut l'écrire. Ces pourcentages, surprenants au premier abord, ne le sont guère en réalité, puisque les bretonnants sont désormais âgés, et que par ailleurs beaucoup d'entre eux ont appris leur catéchisme en breton. Or, ces bretonnants, actuellement, ne lisent pas ou très peu dans leur langue.
- pourtant, il se publie aujourd'hui de 50 à 60 livres par an en breton (soit trois fois plus qu'il y a vingt ans), ainsi qu'une dizaine de revues bretonnantes monolingues (moins qu'il y a vingt ans). On peut évaluer à 10 000 le nombre de pages publiées en breton dans le cours d'une année. Toute cette production écrite est à dominante linguistique et littéraire, pour 60 % environ (graphique 9). Le lectorat, bien que difficile à évaluer, est nettement circonscrit à quelques milliers de personnes. La diffusion se fait sur abonnements, par le moyen de quelques librairies spécialisées, mais jamais en kiosque. Aucun périodique ne dépasse le millier d'abonnés. En fait, le breton aujourd'hui ne serait ni beaucoup écrit ni beaucoup édité si n'existait pas un noyau dur de quelques dizaines d'auteurs et de quelques éditeurs, fortement motivés⁹.

Graphique 9. Répartition des livres en breton en fonction de la matière. Base : 54 livres. Année 1989.



- 10 Comment peut-on situer l'ensemble de ces observations par rapport aux définitions de « badume, standard, norme » proposées par Le Dû-Le Berre en introduction au colloque ? L'on peut noter les éléments suivants.
- 11 Nous sommes tout d'abord en présence d'une situation évolutive. Le constat n'est pas vraiment nouveau, et il ne peut surprendre des (socio) linguistes. En ce qui concerne le breton, il convient d'y insister, la situation est loin d'être figée. C'est la raison pour laquelle il convient aussi bien de quantifier que d'établir une chronologie. Les causes de l'évolution sont assurément multiples. Mais la donnée fondamentale n'en reste pas moins que le breton, pour la plus grande part de la population, est passé en quelques dizaines d'années du statut de langue majoritaire – pour ce qui est de l'usage courant –

à celui de langue minoritaire sur son propre territoire. Ce processus est à l'œuvre depuis déjà longtemps, et il s'agit d'un processus de substitution.

- 12 À partir de là, l'on peut s'interroger sur ce que recouvre la notion de langue bretonne. La définition en termes de « badume » se révèle pertinente pour la plupart des locuteurs actuels. Mais l'a-t-elle toujours été ? Il manque certes des études détaillées sur la question de l'intercompréhension en breton, pour le passé comme pour le présent. Tant que le breton a été le moyen de communication essentiel de la plus grande partie de la population en Basse-Bretagne, il a bien existé un (ou des) standard(s), représenté(s) en particulier par la langue de la prédication et du catéchisme, mais aussi par celle des marchés et des pardons, celle de la presse, de la chanson sur feuille volante, etc. Badume et standard ne se recouvraient sans doute pas exactement ; à tout le moins ils coexistaient. La connaissance d'un badume impliquait le plus souvent celle d'un standard. Autrement dit, badume et standard n'étaient ni contradictoires, ni conflictuels. La question est donc de savoir ce qu'était le badume avant le badume. Lorsque la langue de la prédication a changé, les moyens de communication de masse comme la radio qui se sont développés au même moment n'ont pas pris le relais avec autant de force au bénéfice du breton. Ce qui fait qu'aujourd'hui, pour la plupart des locuteurs, le référent c'est désormais le badume.
- 13 Or le badume se parle, il ne s'écrit pas. À cet égard, le standard écrit a périclité avant le standard parlé et a fortiori avant le badume. La norme du français écrit s'est définitivement généralisée aux lendemains de la dernière guerre. La norme est donc le second référent qui se soit imposé massivement.
- 14 Le nouveau breton (ou néo-breton selon Le Dû-Le Berre) qui constitue l'essentiel de la production écrite actuelle n'est ni standard ni norme pour la majorité des locuteurs, seulement pour ceux qui le reconnaissent comme tel, et c'est l'une des raisons qui expliquent sa faible diffusion. Une certaine forme de standard existe aussi du fait de la présence du breton au niveau de l'audiovisuel. Mais pour la majorité des locuteurs, le standard n'est plus un référent.
- 15 Autrement dit, les notions de badume, de standard et de norme ne fonctionnent pas, semble-t-il, dans les mêmes termes suivant le moment auquel on se situe. La dynamique évolutive de l'ensemble pouvant conduire à l'affaiblissement d'un élément ou au renforcement d'un autre, la position respective de l'un par rapport à l'autre est donc variable.

NOTES

1. *Les minorités en Europe. Droits linguistiques et droits de l'homme* / sous la direction de Henri Giordan, Paris, éd. Kimé, c.h.t., 1992, 685 p.

Nous ne discutons pas ici les développements historiques et sociolinguistiques présentés dans cet ouvrage. La situation bretonne est évoquée en quelques pages.

2. F. BROUDIC, *Évolution de la pratique du breton de la fin de l'Ancien Régime à nos jours*, Brest, auteur, (Thèse de Doctorat, multigr.), 4 vol., 1993, 1 473 p. Sauf mention particulière, les données

mentionnées dans cet article sont extraites de cette thèse. L'ouvrage suivant en est extrait : F. BROUDIC, *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, Presses Universitaires de Rennes, 1995, 490 p.

3. Roland BRETON, « L'approche géographique des langues d'Europe », dans *Le plurilinguisme européen*, sous la direction de Claude Truchot, Genève, Champion, c., 1994, p. 41-68.

4. Francis GOURVIL, *Langue et littérature bretonnes*, PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, 1952, 125 p.

5. Concernant les usages linguistiques au sein de la jeunesse, les 69 communes enquêtées ont été classées en trois catégories :

- celles où les jeunes s'expriment usuellement plutôt en breton

- celles où ils s'expriment plutôt en français

- celles où il y a dualité géographique d'expression, les jeunes du bourg s'exprimant en français, ceux de la campagne en breton.

6. Jeunesse Agricole Chrétienne. Jeunesse Ouvrière Chrétienne. Jeunesse Maritime Chrétienne.

7. Louis ELÉGOET, *Saint-Méen. Vie et déclin d'une civilisation paroissiale dans le Bas-Léon*, Préface d'Yves Le Gallo, Anthropos, Paris, 1981, p. 367.

8. C'est en 1948 que la JAC cesse de diffuser des brochures en breton à l'intention des jeunes agriculteurs, alors qu'elle en avait diffusé 180 000 exemplaires depuis 1937.

Michel LAGRÉE, *Religion et cultures en Bretagne. 1850-1950*, Fayard, Paris, 1992, p. 283.

9. F. BROUDIC, « La production écrite de langue bretonne de 1973 à 1983 : approche statistique », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome LXII, 1985, p. 441-468.

ID., *Langue et littérature bretonnes*, Bibliographie III, 1989-1990, Brud Nevez, Brest, 1992, 355 p.

RÉSUMÉS

La question de la langue bretonne est mal connue des chercheurs. Comme en France on ne pose pas de questions sur les usages linguistiques dans le cadre des recensements, il est communément admis qu'on ne peut disposer de données précises et actualisées sur le nombre des locuteurs, ni pour le passé ni pour le présent. De cela découle le fait que les chiffres qui sont fournis surestiment en général le nombre des personnes qui parlent le breton. Il s'impose donc de faire en quelque sorte de la sociolinguistique historique.

The question of the Breton language is not well known to researchers. Since in France questions on language use are not asked in the context of censuses, it is generally accepted that precise and up-to-date data on the number of speakers is not available, either for the past or for the present. As a result, the figures provided generally overestimate the number of Breton speakers. It is therefore necessary to carry out a kind of historical sociolinguistics.

INDEX

Keywords : badume-standard-norm (conference), Breton (language), sociolinguistics, statistics, linguistic practices

Mots-clés : badume-standard-norme (colloque), breton (langue), sociolinguistique, statistiques, pratiques linguistiques

AUTEUR

FAÑCH BROUDIC

Docteur de l'Université de Bretagne Occidentale, Brest